



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 347 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON »

**AVIS** est par les présentes donné, aux personnes intéressées :

**QU'**à sa séance ordinaire tenue le 2 juillet 2025, le conseil municipal de la Ville de Sutton a donné l'avis de motion du règlement numéro 347 intitulé « Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la ville de Sutton » par la résolution numéro 2025-07-262.

**QU'**à sa séance ordinaire tenue le 3 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Sutton a déposé le projet du règlement numéro 347 intitulé « Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la ville de Sutton » par la résolution numéro 2025-09-346.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Sutton adoptera le règlement numéro 347 intitulé « Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la ville de Sutton » lors de la séance tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 19h30, à la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville situé au 11, rue Principale Sud.

**QUE** le projet de règlement a pour objet le remplacement du règlement en vigueur, adopté en 2003, soit le règlement numéro 19 intitulé « Règlement relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Sutton » qui ne reflète plus l'évolution du coût de la vie ni les exigences contemporaines liées aux responsabilités des élus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur la page web suivante:  
<https://sutton.ca/wp-content/uploads/2025/08/Reglement-numero-347-traitement-des-elus-VF.pdf>

Donné à Sutton, ce **cinquième jour** du mois de septembre de l'an **2025**.

**Geneviève Bonnichon**, LL.B, notaire  
*Greffière et directrice des affaires juridiques*